

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 23 mars à 17 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2012

PRESENTS : MME COUTEAU

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – MERCIER – SUTRE - TEILLET

EXCUSES : MME MOUNIER

M. ALLEGRE

ABSENTS : MME BOUDOIRE –

MM. CALVET – REMAUD

POUVOIRS : MME MOUNIER a donné pouvoir à M. BOIVENT

M. ALLEGRE a donné pouvoir à M. BARRAL

Mme Isabelle COUTEAU a été nommée secrétaire.

2012-03-06 D**OBJET : Vote des taux d'imposition 2012**

Monsieur le Maire propose, en accord avec la commission « Finances », de ne pas toucher aux taux d'imposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le maintien des taux 2011, soit :

	Rappel des taux 2011	Taux 2012
Taxe d'habitation	9,68	9,68
Taxe foncière bâtie	19,96	19,96
Taxe foncière non bâtie	55,44	55,44

Fait à Jauldes, le 26 mars 2012

Le Maire**Eric SAVIN**